

## Renouvellement de la CCATM : appel à candidature

Un appel à candidature est lancé pour le renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.

Le Collège communal de Tournai annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 25 février 2019 au 29 mars 2019 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) - rue Saint Martin 52 7500 TOURNAI ;
- soit par courrier électronique [service.urbanisme@tournai.be](mailto:service.urbanisme@tournai.be) ;
- soit déposé contre récépissé auprès du service urbanisme de l'administration communale de Tournai.

Le formulaire d'acte de candidature est disponible : au bureau du service urbanisme sis à Tournai, rue Saint Martin, 52, par simple demande : [service.urbanisme@tournai.be](mailto:service.urbanisme@tournai.be) ou en téléchargeant directement le [formulaire d'acte de candidature à la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité](#) (pdf).

Toute demande de renseignement est adressée à : M. J. HACHE  
service.urbanisme@tournai.be - 069/33.23.12.

Par le Collège,  
Le Directeur général ff,  
(s) Paul-Valéry SENELLE

Le Bourgmestre,  
(s) Paul-Olivier DELANNOIS